

Le 15 juin 2009

JORF n°0135 du 13 juin 2009

Texte n°25

ARRETE

Arrêté du 29 mai 2009 approuvant des modifications apportées au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique

NOR: IOCA0812574A

Par arrêté de la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en date du 29 mai 2009, sont approuvées les modifications apportées au titre et aux statuts (1) de l'association reconnue d'utilité publique dite « Association de l'orphelinat et des œuvres des médaillés militaires », dont le siège est à Paris (75), qui s'intitulera désormais « Société nationale d'entraide de la médaille militaire (SNEMM) ».

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.